

Information /2024

Etude de travaux divers à effectuer à l'école

Publié le 14 mars 2024

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le bâtiment de l'école devient vétuste et doit être rénové.

Les fenêtres du 1^{er} étage sont des passoires thermiques, la façade s'effrite, les escaliers sont très vétustes.

Plusieurs devis ont été effectués afin de définir le prix de tout ces travaux de rénovation. Il sera également nécessaire de remplacement de la chaudière actuelle, du revêtement des sols, etc ...

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis concernant les travaux à réaliser sur le bâtiment de l'école.

- Remplacement de 13 fenêtres à l'étage de l'école pour un montant de **28 778.40 € TTC**,
- Remplacement d'un gouttière et réfection de l'escalier pour un montant de **2 082.00 € TTC**,
- Electricité classe primaire pour un montant de **1 385.00 € TTC**,
- Abaissement du plafond de la classe primaire pour un montant de **3 848.00 € TTC**,
- Remplacement de 2 urinoirs par 2 cuvettes au niveau des toilettes de la maternelle pour un montant de **1 860.00 € TTC**,
- Sciage des corniches de la façade pour un montant de **4 029.28 € TTC**,
- Ravalement de façade avec isolation pour un montant de **349 479.36 € TTC**

Soit un montant total de travaux de 391 462.04 € TTC

A la vue de ces éléments, Madame le Maire reprend le dossier qui a été réalisé par les services du Département, la SEM47 en 2021 pour ce qui est du projet école et IME.

Nous avons plusieurs simulations avec plusieurs scénaris.

Dans le cadre de l'aménagement ou de la création d'une cantine scolaire, plusieurs études ont été abordées.

- 1) Projet de construction d'un bâtiment neuf pour un coût d'environ 500 000.00 €,
- 2) Projet d'aménagement de la cantine (étage) pour un coût d'environ 200 000.00 €,
- 3) Utilisation, lorsque Monclairjoie aura quitté les lieux, de la cantine, de la salle de restauration de l'IME pour un coût d'environ 100 000.00 €

Madame le Maire ajoute que l'acquisition du bâtiment de l'IME est de 100 000.00 € payable en 10 fois soit 10 000.00 € par an pendant 10 ans sans intérêts.

Tout en sachant que ce bâtiment est déjà une école et que peu de travaux seraient à réaliser afin que les enfants de l'école puissent investir les lieux.

Nous avons également Energie Citoyenne qui avait proposé la mise en place de panneaux solaires en toiture.

Également plusieurs projets extérieurs concernant l'utilisation des différentes salles de ce bâtiment.

Madame le Maire souhaite que lors du prochain Conseil Municipal, il soit délibéré sur le fait d'emprunter afin d'effectuer les travaux sur le bâtiment actuel de l'école ou bien déplacer l'école à l'IME.
Il sera difficilement possible de réaliser les deux projets.

&&&&&&&&&&&&&&&&

Fin de séance à 23 heures

Mme SEIGNOURET
(Maire)

Mr SOULIE
(Secrétaire de Séance)

Mr CARREGUES

Mr CABAS

Mr ROSSI

Mr FLEURY

Mme CALVET
(Excusée)

Mme BOUCHET
(Excusée)

Mme BORDES

Mme RALLIER

Mr RIEUCOS
(Excusé)

Mr BENOIST

Mme REY
(Excusée)

Mr GODEAS

n° Délibération	Objet de la Délibération
08/2024	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 février 2024